

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



8 MAI 2020

REPRISE DU SPORT MOTO À L'ENTRAÎNEMENT LE 11 MAI !

Le sport moto peut reprendre ses droits en entraînement à compter du 11 mai prochain dans le respect des règles de protection sanitaire.

Le Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a confirmé, hier le jeudi 7 mai, lors de la présentation du plan de déconfinement aux côtés du Premier Ministre "*Qu'en matière sportive sera autorisée la pratique sportive individuelle en extérieur*".

Les licenciés de la FFM vont donc pouvoir reprendre le chemin de l'entraînement le lundi 11 mai.

La FFM et la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) ont conjointement fait des propositions au Ministère des Sports afin de définir les modalités de reprise des activités motorisées.

Leurs validations doivent intervenir dans les tout prochains jours et seront communiquées dans la foulée.

S'agissant des compétitions et en l'état des instructions gouvernementales, celles-ci pourront reprendre le 1^{er} août prochain pour les manifestations de moins de 5000 personnes.

La FFM rappelle que la réussite du déconfinement relève de la responsabilité de tous et du respect des règles sanitaires.

C'est ensemble que nous gagnerons ! À vos casques !